

ORDRE DU JOUR SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL 18 NOVEMBRE 2019

1. OUVERTURE

- 1.1 Mot du maire suppléantRéponses aux questions reçues (Règlement 1265, art. 21)
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 18 novembre 2019

2. ADMINISTRATION

- 2.1 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 octobre 2019
- 2.2 Participation d'un membre du conseil à une activité
- 2.3 Renouvellement Contrats d'assurances Terme 2019-2020

3. FINANCES ET TRÉSORERIE

- 3.1 Émission d'obligations Résolution de concordance et de courte échéance
- 3.2 Émission d'obligations Adjudication à la suite des demandes de soumissions publiques
- 3.3 Appropriation Excédent du coût des dépenses de déneigement pour l'année 2019

4. RESSOURCES HUMAINES

- 4.1 Autorisation de signature Lettre d'entente Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ville de Sainte-Adèle (CSN)
- 4.2 Autorisation de signature Lettre d'entente Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ville de Sainte-Adèle (CSN) Section bibliothèque

5. TRAVAUX PUBLICS

- 5.1 Adjudication Location de balais mécaniques avec opérateur 2020 à 2022 TP-2019-027
- 5.2 Adjudication Location d'une niveleuse pour l'hiver 2019-2020 TP-2019-025
- 5.3 Adjudication Traçage de marques sur la chaussée 2020 à 2022 TP-2019-026
- 5.4 Mandat à l'Union des Municipalités du Québec (UMQ) Achat regroupé d'abat-poussière de l'UMQ Année 2020
- 5.5 Modification de contrat Travaux de déneigement et d'épandage d'abrasifs Secteur Deauville TP-2019-016b
- 5.6 Adjudication Achat de vêtement de travail pour le Service des travaux publics TP-2019-014
- 5.7 Autorisation de signature Servitude Rue du Maquignon
- 5.8 Autorisation de dépense Appel d'offres pour la location de camions de pompage avec opérateurs SP-2017-067

6. SERVICES TECHNIQUES

- 6.1 Adjudication Étude hydrologique/hydraulique Pentes 40-80 GEN-2019-021
- 6.2 Amendement de la résolution 2019-312 (TECQ 2019-2023)
- 6.3 Recommandations de paiement Divers travaux municipaux
- 6.4 Autorisation de signature Servitude Rue de la Fée-Rouge

- 6.5 REPORTÉ
- 6.6 Adoption Plan d'intervention révisé des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées

7. URBANISME

- 7.1 Décisions du conseil Demandes de dérogations mineures
 - Lot 4 834709 (chemin du Moulin)
 - 2110. rue du Grand-Héron
 - 3219, rue Bruno
 - 4080, chemin du Moulin
- 7.2 Décisions du conseil Demandes d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
 - 1405, boulevard de Sainte-Adèle
 - 3665, rue de l'Aubergiste
- 7.3 Règlement d'urbanisme Concordance au *Schéma d'aménagement et de développement* Demande de prolongation de délai
- 7.4 Premier projet de résolution Demande en vertu du règlement 1000-2008-PPC – rue des Mélèzes

8. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 8.1 Autorisation de signature Entente avec la Chambre de commerce Gestion du parc de la Rivière-Doncaster
- 8.2 Reconduction de contrat Services de gestion et d'animation des programmes de camp de jour de la Ville de Sainte-Adèle LOI-2018-003
- 8.3 Demande de reconnaissance des OBNL

9. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

9.1 Vente d'un véhicule – Service en sécurité incendie

10. AVIS DE MOTION

- 10.1 Futur règlement d'emprunt 1260-1 amendant le règlement 1260 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt et modifier la clause de taxation (Place du refuge)
- 10.2 Futur règlement d'emprunt 1282 décrétant un emprunt pour la réalisation de travaux de réfection de l'égout sanitaire sur la rue et le croissant Chantovent
- 10.3 Futur règlement 1283 décrétant des tarifs de certains biens, services et activités pour l'exercice financier 2020
- 10.4 Futur règlement d'emprunt 1285 de type parapluie décrétant un emprunt et une dépense de 1 800 000 \$ en immobilisation pour l'année 2020
- 10.5 REPORTÉ
- 10.6 REPORTÉ
- 10.7 Futur règlement 1180-4 amendant le règlement 1180-2013 concernant la création d'un programme municipal d'aide financière complémentaire au programme « AccèsLogis Québec »

11. RÈGLEMENTS

- 11.1 Règlement 1200-2012-Z-32 visant à définir de nouvelles règles de densité, autoriser les résidences trifamiliales sous conditions (place du Refuge) – ADOPTION
- 11.2 Règlement 1200-2012-Z-33 concernant les infractions liées à l'offre publique d'unités d'hébergement ADOPTION
- 11.3 REPORTÉ
- 11.4 REPORTÉ

12. DOCUMENTS DÉPOSÉS

- 12.1 Dépenses effectuées en vertu du Règlement 1203 :
- a) Incompressibles Fonds d'administration 1 662 999,30\$ pour la période du 12 au 18 octobre 2019.
- b) Incompressibles Fonds d'administration 241 019,75\$ pour la période du 19 au 25 octobre 2019
- c) Incompressibles Fonds d'administration 1 501 692,21\$ pour la période du 26 octobre au 1^{er} novembre 2019
- d) Incompressibles Fonds d'administration 481 720,76\$ pour la période du 2 au 8 novembre 2019
- e) Liste des comptes à payer au montant de 1 906 620,06\$ pour le mois de septembre 2019.
- f) Engagements au montant de 344 916,10\$ pour la période du 1er au 31 octobre 2019.
- g) Liste au montant de 18 773,20\$ du mois d'octobre des factures de moins de 2 000\$ ne nécessitant pas de bon de commande.
- h) Engagements au montant de 72 061,70\$ effectués en octobre 2019 pour l'année 2020
- 12.2 Déclarations des intérêts pécuniaires de membres du conseil
 - a) Nadine Brière, mairesse
 - b) Roch Bédard, conseiller district 2
 - c) Robert Bélisle, conseiller district 3
 - d) Martin Jolicoeur, conseiller district 4
 - e) Frédérike Cavezzali, conseillère district 5
 - f) Céline Doré, conseillère district 6
 - g) Pierre Lafond, conseiller district 1
- 12.3 Dépôt des deux états comparatifs en vertu de l'article 105.4 de *Loi sur les cités et villes*
- 12.4 Dépôt de la décision de la Commission municipale du Québec Enquête en éthique et déontologie en matière municipale
- 12.5 Dépôt de la recommandation du directeur du Service des travaux publics Ajustements de certains contrats de déneigement

13. COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL AU PUBLIC

14. PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes)

Règlement 1265, art.22

Tout membre du public qui pose une question orale doit :

- Débuter son intervention en s'identifiant avec son nom et prénom;
- S'adresser au président en terme poli et ne pas utiliser un langage injurieux, grossier ou diffamatoire;
- Poser une seule question dans un délai maximum de 3 minutes;
- Un membre du public peut poser une nouvelle question seulement après épuisement de la liste des personnes ayant données leur nom, mais également avant la fin du délai prévu pour la période de question.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Levée de la séance

Le greffier,

- (s) Yan Senneville
- M. Yan Senneville, OMA